

Violences conjugales

Qu'est-ce que
la violence
conjugale ?

Quel est
l'impact pour
l'entreprise ?

L'entreprise
peut vous aider

Qui est
concerné ?

Si vous êtes
victime,
comment réagir ?

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

> Qu'est-ce que la violence conjugale ?

> Quel est l'impact pour l'entreprise ?

> L'entreprise peut vous aider

> Qui est concerné ?

> Si vous êtes victime, comment réagir ?



Qu'est-ce que la violence conjugale ?

La violence conjugale est un processus d'emprise, de prise de pouvoir dans le couple d'un partenaire sur l'autre et où les faits de violences sont récurrents, cumulatifs, s'aggravent et s'accélèrent.

La victime perd progressivement et inconsciemment la capacité à résister.
Différentes formes de violences existent et souvent se cumulent :

• > **VERBALES**

• Ex. : insultes, cris, etc.

• > **PSYCHOLOGIQUES**

• Ex. : dénigrement, mépris, pressions, menaces, contrôle, etc.

• > **ECONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES**

• Ex. : privation de biens, de droits, du salaire ou allocations, confiscation de papiers, contrôle des dépenses, etc.

• > **SEXUELLES**

• Ex. : pratiques sexuelles imposées, viol conjugal, etc.

• > **PHYSIQUES**

• Ex. : coups, bousculades, séquestration, brûlures, etc.



> Qu'est-ce que la violence conjugale ?

> Quel est l'impact pour l'entreprise ?

> L'entreprise peut vous aider

> Qui est concerné ?

> Si vous êtes victime, comment réagir ?



Quel est l'impact pour l'entreprise ?

Les violences conjugales et intra-familiales ont des conséquences sur la santé physique et mentale des victimes, sur leur quotidien mais aussi leur activité professionnelle.

Par exemple :

- > Retards ou absences
- > Diminution de la concentration
- > Perte de productivité
- > Irritabilité
- > Isolement

L'entreprise peut vous aider

- > Aménagement temps de travail et absence
- > Logement
- > Aides administratives
- > Aides financières ou sociales
- > Mobilité

CONTACTEZ L'ASSISTANT SOCIAL DE VOTRE ENTITÉ POUR EN SAVOIR PLUS.

> Qu'est-ce que la violence conjugale ?

> Quel est l'impact pour l'entreprise ?

> L'entreprise peut vous aider

> Qui est concerné ?

> Si vous êtes victime, comment réagir ?



Qui est concerné ?

Tout le monde. Les violences conjugales concernent les femmes et les hommes.

87 %

des victimes sont des femmes (chiffre 2020)

37 %

des victimes déclarent en avoir parlé à leur collègue.

1 femme sur 10

est ou sera victime de violences conjugales au cours de sa vie.



Aujourd'hui en France, 7 femmes sur 10 victimes de violences conjugales sont salariées, et 1 femme sur 10 est ou sera victime de violences au cours de sa vie. Il convient de souligner que les hommes peuvent également être victimes de ces violences conjugales et familiales (environ 10 % des victimes).

Consciente que ces violences inacceptables franchissent également la porte de notre entreprise, EDF s'est engagée depuis plusieurs années à prévenir et lutter contre celles-ci en s'attachant (avec ses partenaires sociaux, ses équipes médico-sociales, les filières RH et managériales) à développer une offre très concrète de soutien et de maintien dans l'emploi pour toutes les victimes.



> Qu'est-ce que la violence conjugale ?

> Quel est l'impact pour l'entreprise ?

> L'entreprise peut vous aider

> Qui est concerné ?

> Si vous êtes victime, comment réagir ?



Si vous êtes victime, comment réagir ?

JE PEUX DEMANDER DE L'AIDE À



Le service social de votre entité pour obtenir aide et soutien

- > La médecine du travail
- > Mon manager
- > Mon responsable RH
- > Au représentant du personnel

RÔLE DU MANAGER, DES RH, DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES COLLÈGUES

- > Être vigilant aux signaux d'alerte (retards ou absences, diminution de la concentration, etc.)

> Le Numéro vert Vie au travail

0800 30 40 40

TROUVER DE L'AIDE EN DEHORS DE L'ENTREPRISE

Des dispositifs nationaux :

- > **Plateforme anti discrimi** (<https://www.antidiscriminations.fr>)
- > **Mémo de vie** (<https://memo-de-vie.org>)
- > **CIDFF** (<https://fncidff.info>)
- > **3919** (Appel 7j/7 et 24h/24)

POUR ALLER PLUS LOIN



e-learning sur les violences conjugales

Pourquoi ce document ?

Ce document a pour vocation de permettre à toutes et tous de comprendre ce que l'on entend par violences conjugales, et de savoir dans quelles mesures l'entreprise peut accompagner les salariés en situation de violences conjugales.

N'hésitez pas à le faire connaître et à le diffuser largement !